

Par télécopie : 450-679-4943

Québec, le 28 mars 2007

Monsieur Laurent Pellerin
Président
Union des producteurs agricoles du Québec
555, boulevard Rolland-Therrien
Longueuil (Qc) J4H 3Y9

Monsieur le Président,

Le 1^{er} février dernier, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Claude Béchar, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement un mandat d'enquête et d'audience publique portant sur le projet de construction de l'oléoduc Pipeline Saint-Laurent entre les villes de Lévis et Montréal-Est. Ce mandat a débuté le 12 mars dernier.

À la suite des séances de la première partie de l'audience publique tenues à Saint-Hyacinthe les 12, 13 et 14 mars derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir l'information complémentaire suivante :

1. Pourriez-vous détailler les étapes qui ont mené à l'établissement de *l'Entente cadre entre Ultramar et l'UPA en vue de la construction du Pipeline Saint-Laurent* ?
2. À quel niveau organisationnel l'UPA a-t-elle participé à l'élaboration de cette entente ? Un comité a-t-il été formé à cet effet ? Si oui, qui étaient les membres de ce comité ?
3. Votre organisme a-t-il une position face au projet de construction d'un oléoduc entre Lévis et Montréal-Est ?
4. Selon l'entente, des représentants de l'UPA seraient présents sur le chantier de construction du projet pour la surveillance des travaux.. Quelle serait leur formation académique ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu que la deuxième partie de l'audience débutera le 16 avril prochain.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président de la commission

Michel Germain